



SECRETARIAT GÉNÉRAL

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction des parcours professionnels
Bureau de la gestion administrative et financière
individuelle de l'administration centrale

Formulaire d'ouverture d'un compte épargne-temps
à transmettre, par la voie hiérarchique, à votre service gestionnaire¹

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

fonctionnaire titulaire :

corps :

date d'entrée dans l'administration :

agent contractuel recruté depuis plus d'un an et de manière continue (besoin permanent)

date de contrat :

Affectation précise :

demande l'ouverture d'un compte épargne-temps dans les conditions fixées par le décret n°2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'État et dans la magistrature et l'arrêté du 30 décembre 2009 relatif à la mise en œuvre du compte épargne-temps pour les agents du ministère de la justice, de la grande chancellerie de la Légion d'honneur et pour les magistrats de l'ordre judiciaire.

Fait à _____, le _____

Visa du service RH de proximité

Signature du supérieur hiérarchique

Signature de l'agent

¹ Chaque année au plus tard le 31 janvier. Un agent ne peut pas ouvrir plusieurs CET simultanément dans la fonction publique de l'État.

Adresse postale : 13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01

Locaux : 35 rue de la Gare - 75019 Paris

Téléphone : 01 70 22 72 62